



SYNDICAT NATIONAL DE LA RESTAURATION THÉMATIQUE ET COMMERCIALE



→ **REJOIGNEZ LA DYNAMIQUE D'UN
ACTEUR MAJEUR DE LA RESTAURATION
TRADITIONNELLE**



**INFORMATION • VEILLE • ASSISTANCE JURIDIQUE •
RÉDUCTIONS • ALERTES ALIMENTAIRES**

→ QUI SOMMES-NOUS ?

Créé en 2005, le Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale représente les intérêts des établissements structurés de la restauration commerciale avec service à table, des traiteurs et des professionnels indépendants relevant de la convention collective nationale des Hôtels Cafés Restaurants (HCR).

Le SNRTC est ouvert à tous les restaurateurs désireux de défendre une image moderne de la profession.

→ LE SNRTC EN CHIFFRES

Les entreprises de la restauration thématique et commerciale connaissent un essor important depuis plusieurs années.

Acteurs majeurs d'un secteur qui connaît de profonds bouleversements, elles sont souvent à l'origine d'avancées significatives, notamment en matière sociale.

Les entreprises du SNRTC prennent toute leur place dans les débats qui animent la profession et pèsent sur les évolutions professionnelles. La force du SNRTC réside dans l'expertise de ses réseaux qui impulsent une véritable dynamique à toute la profession. Tous unis pour accompagner les évolutions de la profession.



370 000
repas servis par jour



Plus de 37 000
salariés en France

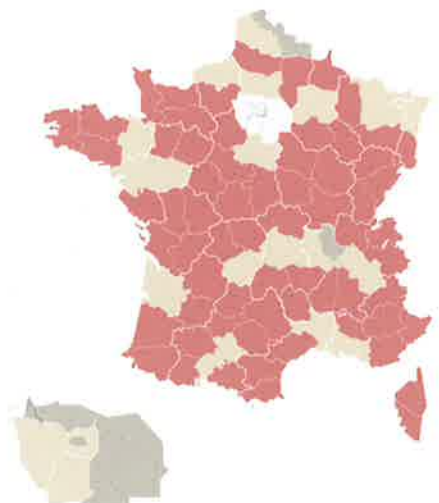


1 700
établissements



Plus de 2,7
milliards d'euros de CA HT

→ REPRÉSENTATIVITÉ NATIONALE DES ADHÉRENTS





➔ **ADHÉRENTS : DES SERVICES ET DES AVANTAGES EXCLUSIFS**

- Un accès permanent à **l'extranet** du SNRTC dans lequel sont accessibles tous les documents et informations communiqués.
- Un **SVP juridique** assuré par les juristes du SNRTC par téléphone ou par mail.
- Des **réductions** sur la redevance **SACEM**.
- Des **tarifs négociés** pour les **titres restaurant** papier et dématérialisés.
- Des **partenariats** exclusifs.



DES COMMISSIONS DYNAMIQUES

→ UN SYNDICAT AU SERVICE DE SES ADHÉRENTS

Cinq commissions se réunissent régulièrement pour permettre aux adhérents du SNRTC de mettre en commun leur expérience, de faire des propositions en vue de résoudre des problématiques partagées.

Ces commissions travaillent en lien avec le conseil d'administration pour faire avancer les différents dossiers:

- Commission formation
- Commission technique et environnement
- Commission sociale
- Commission sûreté alimentaire
- Commission juridique et fiscale

UNE ÉQUIPE DE PERMANENTS EXPÉRIMENTÉS



→ INFORMER ET VEILLER EN PERMANENCE

AU SERVICE DES ADHÉRENTS :

- Une **revue de presse quotidienne** sur les actualités du secteur.
- Tous les jeudis soirs, le **Restomadaire**, bulletin juridique sur le droit social, le droit fiscal, le droit de la consommation, la fiscalité, le droit de la sûreté alimentaire...
- Chaque fin de semaine, **une veille institutionnelle** sur l'actualité politique et législative (travaux du Parlement et du Gouvernement).
- À chaque évolution législative, ou réglementaire, une **circulaire thématique** : social, sûreté alimentaire, juridique, fiscal, environnement...
- La diffusion en temps réel des **alertes alimentaires** transmises par les pouvoirs publics.
- Une **newsletter** d'information trimestrielle portant les positions du syndicat.

UN EXTRANET DÉDIÉ SUR LEQUEL RETROUVER, PAR RUBRIQUES, L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS ET INFORMATIONS DIFFUSÉS.

- Une **enquête annuelle** menée auprès des adhérents sur les salaires, la situation économique et sociale, l'égalité professionnelle.
- La consolidation régulière de **données recueillies** auprès des entreprises adhérentes.



→ AU SERVICE DE LA PROFESSION

- Promouvoir l'image de notre profession et de nos métiers.
- Défendre les intérêts généraux de nos adhérents.
- Anticiper les enjeux pour mieux évoluer.
- Fournir des études et statistiques.
- Participer aux réflexions sur la modernisation du secteur.
- Œuvrer pour favoriser la croissance des entreprises.
- Favoriser le dialogue social dans les entreprises et au sein de la branche.
- Encourager les bonnes pratiques.

Le SNRTC est reconnu par les pouvoirs publics comme un interlocuteur professionnel réactif et fiable dans tous les sujets concernant l'activité des entreprises de la restauration traditionnelle.



RESTER CONNECTÉS



ÉCHANGER



PARTAGER



COMMUNIQUER



S'ENGAGER



ÉVOLUER



9 rue de la Trémoille - 75008 Paris
Tél. : 01 56 62 16 16 - info@snrtc.fr

www.snrtc.fr

*Depuis 2015, le SNRTC est syndicat associé de l'UMIH
(Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie).*
